LES PARTICULARITES DE L'HOMONYMIE LEXICALE

Adriana DURNEA,
Faculté de Lettres

CZU: 81`373.423 *adrianad99@mail.ru*

Plusieurs linguistes se sont prononcés sur la typologie des relations lexicales. Ainsi, Aino Niklas-Salminen [3, p.110] constate qu'à l'intérieur du lexique, il y a des mots qui entretiennent entre eux des rapports sémantiques plus ou moins étroits. Certains signes entretiennent entre eux des relations d'identité, d'opposition et d'implication sémantiques (*synonymie, antonymie, hyponymie / hyperonymie*), d'autres offrent plusieurs significations (*polysémie*). On peut également relever des signes qui se ressemblent au niveau formel (*homonymie, paronymie*). Toutes ces relations lexicales se définissent le plus souvent en contexte et en rapport avec la syntaxe.

Le linguiste tchèque Alena Policka [4, p.43] distingue trois types de relations : des relations sémantiques hiérarchiques (*relation d'hyperonymie et d'hyponymie ; relation partie-tout*) ; des relations d'équivalence et d'oppositon (*synonymie, antonymie, co-hyponymie*) ; des relations lexicales sans rapport sémantique (*homonymie, paronymie*).

L'actualité de l'études'explique par l'existence de certaines ambiguités visant le statut de l'homonymie en relation avec la paronymie, la synonymie, l'antonymie et la polysémie.

La nécessité est dictée par l'opinion de plusieurs linguistes concernant l'homonymie et par sa fréquence dans la langue. Il est nécessaire de préciser si l'homonymie est un défaut ou une qualité.

Le but que nous nous sommes proposés à résoudre c'est de définir le phénomène de l'homonymie et de démontrer son importance pour l'enrichissement et l'évolution de la langue.

Pour définir le concept d'homonyme, nous avons recouru à l'origine de ce mot. HOMONYME, n.m. - du grec, littéralement « *même nom* » est un mot du couple/ triple, etc. entretenant une relation homonymique. Les sources théoriques consultées [1,2,3,4] nous ont permis de conclure que les définitions proposées confirment le fait qu'avec l'homonymie il s'agit des relations entre deux ou plusieurs termes ayant le même signifiant, mais des signifiés radicalement différents.

En analysant les homonymes les linguistes relèvent plusieurs types. Le linguiste Otto Ducháček [1, p.70-71] propose de répartir les homonymes en quatre sous-groupes : 1. **Homonymes lexicaux** – sont ceux qui appartiennent à la même espèce de mots et coincident dans toutes les catégories grammaticales. On divise les homonymes lexicaux en **absolus** (s'ils sont des homographes : ex. : *balle* (paquet de marchandise) / *balle* (pelotte) et **partiels** (s'il y a une différence graphique) : ex. : pin/pain. 2. **Homonymes grammaticaux** – ceux qui appartiennent à diverses espèces de mots : ex. : *vers* (nom) / vers (préposition). 3. **Homonymes lexico-grammaticaux** - sont ceux qui se sont formés par la conversion ou transposition : ex. : *pouvoir* (verbe)/*pouvoir* (nom). 4. **Homonymes morphologiques**- ceux qui s'expliquent par l'identité acoustique (et graphique) : ex. : *il finit* (présent) /*il finit* (passé simple). Selon le linguiste J. Lyons [2], les homonymes se divisent traditionnellement en deux catégories selon le degré d'identité entre les deux signifiants: a) **homonymie absolue** (complète) - repose sur l 'identité des formes et de la catégorie syntaxique - p. ex. *le son* (« résidu de la mouture du blé ») vs *le son* (« sensation auditive »); b) **homonymie partielle** - réunit l'homophonie p.ex*sceau* (marque distinctive)*, seau (r*écipient cylindrique*), sot* (qui a peu d'intelligence)*, saut* (mouvement) et l 'homographie - (*le) parent* et (*ils) parent.*

Les sources de l'apparition des homonymes sont diverses. Les mots peuvent devenir des homonymes : 1. **par évolution phonétique** : *laudare*(lat.) > *louer, locare > louer ;* 2. **par double dérivation** : *gril - griller, grille – griller* ; 3. **par emprunt**: latin *summa > somme,* grec-*sagma > somme ; 4.***par attraction** :*fonte* (action de fondre) - *fonte* (poche de cuire), (<it. funda) ; 5. par conversion : *bien* (adverbe) et *le bien* (substantif).

L'homonymie fait partie des relations lexicales sans rapport sémantique. Elle se manifeste sur le plan du signifiant. Les sources théoriques étudiées nous ont permis de tirer des enseignements. L'un est que malgré les apparences, les langues n'admettent pas n'importe quelle homonymie : elles éliminent ou évitent celles qui créeraient des difficultés de communication.

L'autre, encore plus important, est le suivant : l'homonymie n'empêche pas la compréhension parce que, sauf quelques exceptions, les mots ne sont pas employés à l'état isolé. Ils sont insérés dans des phrases où

ils s'éclairent les uns les autres. Le contexte, le sujet traité, mais aussi la situation où se trouvent les interlocuteurs orientent l'interprétation et permettent de supprimer les ambiguités qui pourraient apparaître.

Références bibliographiques:

1. DUCHÁČEK O, Précis de sémantique française, Brno: 1967
2. LYONS J. Sémantique linguistique, Paris, éd. Larousse. 1980
3. NIKLAS-SALMINEN, A. La lexicologie. Armand Colin/Masson, 1997
4. POLICKA Alena, Initiation à la lexicologie française. Brno 2014

Conducător științific:
Lidia MORARU, dr. conf. univ